

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Département communications et affaires publiques

Le : 16 janvier 2023

De : Laurent Fogliani, chef de département communications et affaires publiques

À : Contacts médias

La SLN poursuit son plan de progrès d'urgence préalable indispensable à tout accompagnement de l'Etat.

Durant ces dernières 48 heures, il a été fait état dans la presse calédonienne de la décision de l'Etat d'accorder une aide financière d'urgence à la SLN qui vise à éviter une cessation des paiements pour la SLN.

En l'état actuel, la SLN n'a été destinataire d'aucune communication officielle de l'Etat confirmant un accompagnement de quelque nature que ce soit et n'a connaissance d'aucun vecteur juridique qui porterait ce financement public.

Quel que soit le soutien qui lui sera apporté, celui-ci ne pourra intervenir qu'à condition que l'entreprise retrouve un modèle économique soutenable et une capacité à générer de la trésorerie. Il est donc indispensable d'assurer :

- La mise en œuvre du Plan de Progrès d'Urgence défini par la direction ;
- L'atteinte des objectifs de production ;
- La réduction stricte des coûts.
-

La SLN est aussi en attente des discussions annoncées au niveau politique sur une stratégie Nickel globale, de plus long terme et à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie qui impliqueront l'Etat, les institutions calédoniennes, les représentants des intérêts du territoire et les industriels. Un cadre stable et un environnement compétitif pour nos opérations d'une part et la capacité de la direction à prendre les décisions concourant à la sauvegarde de l'entreprise seront les garants d'une SLN plus rentable et plus durable, et de la préservation de l'outil industriel et de l'emploi.

Contact médias :

Laurent Fogliani - Tél. : 734 000 - laurent.fogliani@eramet-sln.com / com@eramet-sln.com

Pour en savoir plus sur la SLN et pour télécharger des images :

www.sln.nc

[SLN - Le Nickel | Facebook](#)

<https://www.linkedin.com/company/sln-le-nickel/>

